




5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	De Hemptinne Jérôme ; Van Steenberghe Raphael ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Divisé en deux parties, le cours aborde notamment les questions suivantes : 1. Contenu du Droit international humanitaire - Origine et sources du droit international humanitaire - Règles principales et champ d'application du droit des conflits armés, internes et internationaux (méthodes de combat, protection des combattants, protection des non-combattants, occupation belligérante, rôle et responsabilités du CICR et autres ONG) - Rapports entre le jus in bello et le jus ad bellum - Rapports entre le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme 2. Sanctions du Droit international humanitaire - Responsabilité internationale des Etats et droits des victimes - Responsabilité pénale internationale - Sécurité collective et intervention d'humanité.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Maîtriser et appliquer</p> <p>Maîtriser le contenu des principales règles du droit positif belge dans toutes ses branches, ainsi que celles du droit européen et du droit international, pouvoir en comparer les traits essentiels à quelques systèmes étrangers et être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits, fussent-ils présentés de façon complexe, et inversement.</p> <p>2.1. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal et le droit comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés.</p> <p>2 2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.</p> <p>2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais. Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.</p> <p>2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.</p> <p>2.6. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.</p>
Ressources en ligne	L'achat de l'ouvrage « Droit international humanitaire » (Pedone, 2012) est recommandé. Les présentations ppt utilisées au cours sont postées sur i-campus. Sont également postés sur i-campus quelques articles et documents (intéressants mais hors matière).
Autres infos	Les étudiants doivent être munis d'un code de droit international humanitaire (de préférence celui édité par Bruylant) ou d'une farde personnelle reprenant les textes pertinents contenus dans ce code.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit européen	DREU2MC	5		
Master [120] en droit	DROI2M	5		
Master de spécialisation en droit international	DRIN2MC	5		
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		